

L'ANNÉE 2020 EN REVUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Plateforme
citoyenne pour
une naissance
respectée



Plateforme
citoyenne pour
une naissance
respectée

NOTRE MISSION

La **Plateforme citoyenne pour une naissance respectée** est un collectif regroupant des citoyennes et citoyens, usagères, parents, professionnels de la santé, associations, féministes, représentants de la société civile. Elle **rappelle le droit des femmes à choisir** les circonstances de leur accouchement dans l'intérêt des nouveau-nés, des mères et de leur partenaire. Elle porte quatre revendications que vous pouvez consulter en détail sur le site www.naissancerespectee.be



VIE DE L'ASBL

Depuis l'année 2018, la Plateforme est une asbl, ce qui lui procure une **personnalité juridique propre** et lui permet de répondre à des **appels à projets** ou de remettre des dossiers de **demande de subventionnement**. Cette asbl comprend 4 administratrices, dont une trésorière et notre présidente, par ailleurs très active et centrale dans notre asbl.

Actuellement, l'asbl n'a pas de personnel rémunéré, les membres y travaillent tou.te.s de **manière bénévole**.

Durant l'exercice de l'année 2020, la Plateforme a ouvert sa structure à de nouvelles membres. Cet accueil a créé une nouvelle dynamique au sein de la Plateforme et l'a renforcée dans ses actions (voir infra : les activités). L'asbl compte aujourd'hui **33 membres**.

ANNÉE 2020 : COVID-19 – CONFINEMENT. QUID POUR LA PLATEFORME CITOYENNE POUR UNE NAISSANCE RESPECTÉE ?

Concernant son fonctionnement, comme d'autres asbl, la Plateforme, habituée à ses réunions mensuelles en présentiel, a répondu aux mesures sanitaires imposées et a dès lors entrepris de fonctionner à distance, organisant ses réunions mensuelles via Zoom.

Il n'a pour autant pas perdu de sa dynamique de rencontre et de travail. De manière générale, nous constatons que l'année 2020 est une année importante pour la PCNR :

- elle ancre la Plateforme dans le paysage associatif et politique,
- consolide son plaidoyer,
- accroît sa qualité et sa quantité de travail par l'investissement de nouvelles membres
- se montre très active sur les réseaux sociaux,
- s'inscrit de plus en plus dans l'univers médiatique,
- favorise la synergie avec les associations d'autres territoires, dont la Flandre ou la France,
- décroche deux subsides d'appels à projets :
 - pour une recherche
 - pour une campagne vidéo



ACTIONS

L'année 2020 a été une année extrêmement dure pour le secteur de la santé, dont la période COVID exacerbe les difficultés. Le secteur de la naissance a été touché, amenant la Plateforme à effectuer des actions et à provoquer des rencontres en vue de pointer les incohérences et injustices pour les usagères, leurs partenaires ou leur bébé.

Communiqué de presse

Une des premières réactions de la Plateforme est de réaliser un communiqué de presse concernant suite à l'annonce du KCE de la fermeture 17 maternités. Suite à ce communiqué de presse, les membres de la Plateforme rencontre le Cabinet de la ministre Christie Morréale le 28 janvier.

[Le communiqué se trouve ici](#)

Recommandations Covid

Le Covid chamboule l'organisation des soins et la Plateforme décide d'informer les usagères et de relayer les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) concernant les femmes enceintes et l'accouchement

Fermeture des petites maternités : les vraies économies sont ailleurs

Le KCE a annoncé que 17 petites maternités pouvaient être fermées, exclusivement en visant à faire des économies d'échelle. La Plateforme citoyenne pour une naissance respectée pense que le KCE a regardé uniquement la paille et oublié la poutre.

Depuis 2014, la plateforme citoyenne pour une naissance respectée n'a cessé de défendre la condition des femmes durant leur grossesse et leur accouchement (voir encadré ci-dessous). Depuis 2017, sont médiatisées les **violences obstétricales**, c'est-à-dire des violences infligées aux femmes pendant leur accouchement, notamment par des actes médicaux abusifs.

En Wallonie, le taux de césarienne est de 21%. L'OMS affirme qu'il n'y a pas de bénéfices périnataux au-delà de 10% de césarienne. **Une césarienne sur deux est donc inutile.**

Dans son étude de 2012, les Mutualités Libres montraient qu'une césarienne coûtait 4013,31 € à l'assurance obligatoire, un accouchement par voie vaginale en milieu hospitalier 2909,13 €, un accouchement voie vaginale avec sortie le jour même 884 € (en maison de naissance par exemple) et un accouchement à domicile 592 €.¹

FIGURE 4
CÔÛTS MOYENS D'UNE INTERVENTION PAR TYPE D'ACCOUCHEMENT PAR TYPE D'HOSPITALISATION

Type d'hospitalisation	Accouchement par voie vaginale	Accouchement par voie césarienne	Accouchement par voie vaginale avec sortie le jour même	Accouchement à domicile
Milieu hospitalier	2909,13 €	4013,31 €	884 €	592 €
Maison de naissance	884 €	4013,31 €	884 €	592 €
Domicile	884 €	4013,31 €	884 €	592 €



Plateforme
citoyenne pour
une naissance
respectée

Recommandations de l'OMS concernant les femmes enceintes et l'accouchement

Recommandations basées sur les informations disponibles sur le site de l'OMS au 12/04/2020 et qui sont susceptibles d'évoluer. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.
<https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/q-a-on-covid-19-pregnancy-childbirth-and-breastfeeding>

Toutes les femmes enceintes, y compris celles dont l'infection par le virus de la COVID-19 est confirmée ou soupçonnée, ont droit à des soins de qualité avant, pendant et après l'accouchement. Cela englobe les soins prénatals, les soins aux nouveau-nés, les soins postnatals et les soins de santé mentale.

Pour une expérience positive et sans risque de l'accouchement, il faut:

- Être traitée avec respect et dignité ;
- Être accompagnée par la personne de son choix pendant l'accouchement ;
- Une communication claire de la part du personnel de la maternité ;
- Des solutions adaptées pour soulager la douleur ;
- De la mobilité pendant le travail, si possible, et la possibilité de choisir la position dans laquelle accoucher.



LES MATERNITÉS ET LE PORT DU MASQUE DURANT L'ACCOUCHEMENT*

Données récoltées par téléphone à la maternité entre le 14/10/2020 et le 16/11/2020 par les membres de la Plateforme citoyenne pour une naissance respectée

OUI, ELLE PEUT RESPIRER LIBREMENT		RÈGLES VARIABLES SELON LE PERSONNEL OU LES DIFFICULTÉS DE LA FEMME		NON, ELLE DOIT PORTER LE MASQUE	
CHM Mouscron	Mouscron	CHR Sambre et Meuse	Auvelais	Clinique Saint Pierre	Ottignies
St. Nikolaus Hospital	Eupen	CHU André Wésale - site de Lobbes	Montigny-le-Tilleul	Grand hôpital de Charleroi - Notre Dame	Charleroi
CHU UCL Namur - Site de Dinant (St-Vincent)	Dinant	Centre Hospitalier Régional de Huy	Huy	Hôpital Civil Marie Curie	Charleroi
Etterbeek - Ixelles	Bruxelles	CH Site Union de Tournai	Tournai	Hôpital Epicura : Maternité des Dix Lunes	Ath
		CH de Wallonie picarde (CHwapi)	Tournai	Hôpital Epicura : Pôle Mère-Enfant	Hornu
		Clinique Notre-Dame de Grâce	Gosselies	Maternité de Braine-Lalleud	Braine-l'Alleud
		CHU de Liège - site Notre-Dame des Bruyères	Liège	Saint-Elisabeth	Namur
		CHR de la Citadelle	Liège		
		Hôpital Princesse Paola	Marche-en-Famenne		
		Clinique CHC Heusy	Heusy		
		CHR de Namur	Namur		
		CHC Mont-Léglia	Liège		
		CHU de Charleroi	Charleroi		
		Maternité Vivalla - Clinique St-Joseph	Arlon		
		CH Haute Senne, site le Tillieriau	Soignies		
		Maternité de Nivelles site Jolimont	Nivelles		
		CHU Ambroise Paré	Mons		
		CHR Mons-Hainaut St Joseph	Mons		
		Centre de Santé des Fagnes	Chimay		
		CHU Brugman	Bruxelles		
		UZ Brussel	Bruxelles		
		Saint-Jean	Bruxelles		
		Saint-Pierre	Bruxelles		
		Clin. Univ. Erasme	Bruxelles		
		Cocoon	Bruxelles		
		Clin. Europe St-Elisabeth	Bruxelles		
		Clin. Europe St-Michel	Bruxelles		

Accouchement par voie basse comprenant le travail et la poussée



Plateforme citoyenne pour une naissance respectée



Enquête téléphonique «protocole covid»

Une autre action importante accomplie par la PCNR concerne la perte des droits dans les salles d'accouchement. Depuis la fin du premier confinement, la PCNR dénonce des pratiques abusives et a commencé à récolter des témoignages. Certains sont accablants. Entre le 14 octobre et le 16 novembre, nous avons donc contacté par téléphone les maternités bruxelloises et wallonnes, en nous faisant passer pour des femmes enceintes désirant connaître les procédures liées au Covid, notamment pour les tests, le port du masque et la présence du/de la conjoint.e.

Ce rapport se penche plus précisément sur le port du masque. L'objectif est d'informer les femmes et de mettre à l'honneur les maternités qui protègent les femmes à l'accouchement. Il permet de

constater que différentes pratiques sont possibles et que le port du masque lors de l'accouchement n'est pas indispensable.

Nos constats sont visibles sur notre site :

www.naissancesrespectee.be/?p=856

Cette enquête a eu un impact sur le monde de la santé mais aussi au sein des médias, des associations et du monde politique. Voici les impacts de notre enquête et article :

- La maternité d'Epicura (Ath et Hornu) nous a communiqué leur protocole ainsi que leurs données CEPIP.
- Les maternité du CHR (site de Namur et Auvelais), du CHU UCL (site de Sainte Élisabeth et Dinant) et du CHIREC (Delta, Braine l'Alleud) nous ont envoyé leur protocole.
- D'autres maternités l'ont publié sur leur site CHU St Pierre.
- Certaines ont adapté leur protocole grâce à l'utilisation d'un test rapide.
- Cet article a suscité le débat, les femmes se préoccupent de la manière dont elles vont accoucher. Sur les réseaux sociaux, il a touché 20 000 personnes.
- Le monde politique s'est emparé de cette question, Sarah Schlitz a interrogé la Ministre De Block, Laurence Zanchetta et Séverine de Laveleye posé une question à la Chambre en commission santé.





Dans le monde entier, depuis des mois, les témoignages alarmants de milliers de femmes se sont multipliés. Les recherches d'alternatives et de solutions sont apparues comme des évidences pour retrouver les droits perdus depuis le début de cette crise sanitaire. #stopauxaccouchementsmasquees démontre bien une chose : nous sommes, une fois de plus, face à une violence obstétricale.

Co-rédaction guide « Zones à défendre » - Finalisation du travail

Suite à la réédition du manuel d'auto-défense sur l'IVG, la plateforme a participé au travail de réédition. Ce travail a démarré en 2019 et débouche sur l'édition du guide en 2020. Cela a été l'occasion d'élargir les thèmes abordés initialement. C'est un manuel d'autodéfense féministe dans le cadre de la consultation en santé sexuelle et reproductive. Il est le fruit d'une collaboration entre 7 associations : Bruxelles Laïque, Femmes de droit-droit des femmes, Femmes et santé, GACEPHA, Garance, Women help Women et la Plateforme. Ce guide est gratuit et disponible en pdf. La plateforme dispose de 1.000 exemplaires.

Happening «table gynéco»

L'accouchement est politique ! Accoucher au temps du Covid, non merci. Ce dimanche 20 septembre 2020, entre 11h et 17h, la Plateforme citoyenne pour une naissance respectée fera un happening avec une table de gynéco sur l'Esplanade de l'Hôtel communal de Woluwe Saint-Pierre. L'objectif est :

- d'interpeler les passant.e.s sur les conditions d'accouchement auxquelles les femmes sont soumises au temps du Covid. - de faire un plaidoyer pour qu'une étude nationale pour mesurer l'étendue des violences obstétricales soit organisée en Belgique.
- d'inciter les prochains gouvernements à inscrire cette question dans leur agenda politique pour améliorer les conditions d'accouchement.

Elle a donné lieu à une bonne visibilité médiatique.

Réunion Gynéco : finalisation

Des membres de la PCNR ont entrepris en 2018 de réunir des gynécologues en vue de mieux comprendre leurs problématiques, leurs réalités, mais également de provoquer la discussion et les échanges à propos de la naissance respectée, voire d'effectuer ensemble un travail d'écoute et de changement des pratiques dans les perspectives de nos revendications.

En septembre 2020, ces ateliers se sont achevés. Ils constituent une première approche qui nous permet d'élargir nos questionnements, réflexions et notre réseau de professionnel.les.

RENCONTRES

L'année 2020 a dès lors été marquée par une série de rencontres associatives et politiques, qui ont contribué à ancrer l'asbl dans le paysage politique de notre pays.

Le 4 juin : Réunion (à distance) avec la Minsitre Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique en vue de faire connaître la PCNR et d'établir avec elle un partenariat pour mettre en œuvre les revendications de la plateforme.

Le 6 juillet : Rencontre entre des membres de la PCNR et des membres de «Samen voor een Respectevole Geboorte». Le but est d'établir un premier lien et générer des collaborations pour partager nos revendications à tout le territoire belge. + Echange de bonnes pratiques.

Le 24 juillet : Participation à la première réunion entre les membres FR/NL du projet «Birth Matters», site web d'information sur les naissances en Belgique. A travers cette rencontre, nous nous assurons que la PCNR prend une part active dans ce projet qui rejoint l'objectif du groupe de travail «fiches/alter-natives».

Le 17 septembre : Rencontre avec la LUSS (Ligue des Usagers des Services de Santé) pour le soutien aux associations, en vue de renforcer le partenariat avec la Luss et exprimer nos attentes sur les mandats et relais de communication.

Avant cela, la PCNR a participé au plaidoyer de la LUSS «la voix des patients» en juillet-août :

- Visibiliser la réalité des accouchement en temps covid, transmission de nos témoignages
- réalisation d'une capsule vidéo
- Campagne photo

Le 28 octobre : Invitation à un atelier KCE (Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé) autour de l'implication des patient.es dans la recherche sur les politiques de soins de santé. Cela nous a permis de mieux faire connaître la PCNR au KCE.

Le 24 novembre : Intervention lors du cours de Politique de Santé destiné aux assistants sociaux de bac 3 de l'institut Cardijn à Louvain-la-Neuve. Nous y avons expliqué la place des associations de patient.es dans la décision politique et leur importance dans les soins de santé. Parler aussi aux étudiantes des droits et VO durant l'accouchement.

Le 1er décembre : Rencontre Intergroupe Namur-Charleroi à la Fédération des Maisons Médicales, dans le but de présenter la Plateforme, d'y proposer et déposer nos flyers et expliquer les VO (violences obstétricales).

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

Cette année a été fructueuse en média.

Le 6 juin : nous avons posé notre candidature «Génération Amazone», en vue de médiatiser la PCNR.

En juin, nous avons également proposé notre candidature pour la campagne de Radio Nostalgie : « 100 minutes pour changer le monde ». Également en vue de médiatiser la PCNR.

Le 4 septembre : contact avec la Ligue des familles pour le soutien institutionnel à la pétition concernant le congé de paternité.

Suite à l'événement « Table gynéco », deux reportages ont été réalisés sur la RTBF et RTL. Une dépêche Belga est également sortie.

Article dans TéléMoustique «accouchement Covid» : Article Moustique écrit par Marise Ghyselings, Vendredi 20 novembre 2020
www.moustique.be/27316/le-calvaire-des-femmes-qui-accouchent-masquees

Le 7 décembre, un podcast dans le média « Mammouth » été réalisé : « Naissances confinées »
www.mammouth.media/naissances-confinees/

« Haro sur les violences gynécologiques et obstétricales » Annabelle Duaut dossier du CALepin 99, septembre 2020

Article dans les grenades sur l'enquête téléphonique sur « protocole covid » avec un angle spécifique sur le port du masque :
www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail-les-femmes-ne-doivent-pas-porter-de-masque-quand-elles-accouchent-une-opinion-de-marie-helene-lahaye?id=10635681



PRÉSENTATION DU BILAN ET DES COMPTES

Comme l'année précédente, les cotisations, certains dons ont étoffé nos ressources. Malheureusement, vu le contexte covid, aucune activité lucrative n'a pu avoir lieu. Toutefois, l'année 2020 a apporté en caisse les premiers subsides.

Il est à noter que certaines actions ont été possibles grâce à la générosité de donateurs ou des bénévoles qui ne se font pas rembourser certains frais. Nous les en remercions.

Remarques : Comme mentionné plus haut, nous avons été sélectionnés pour deux appels à projet qui se concrétiseront en 2021 :

- Le 18 décembre 2020 nous avons reçu 21.250€ pour le projet «Accoucher au temps du Covid» FWB
- Le 28 décembre 2020 nous avons reçu 8.000€ pour le projet «Film de sensibilisation aux VO» EqualBrussels

Notre compte en banque affiche un solde au 31 décembre 2020 de 31.868,21€

COMPTE DE RÉSULTAT 2020	
RECETTES	784,35 €
cotisations	694,35 €
dons	90,00€
DEPENSES	-128,65 €
amende	-50,00 €
cotisation	-20,00 €
banque et administration	-58,65 €
RESULTAT	655,70 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021	
RECETTES	
Cotisations	600,00 €
Dons	1 300,00 €
Subside «Campagne Vidéo»	10 000,00 €
Subside «Recherche»	25 000,00 €
Total	36 900,00 €
DEPENSES	
Participation interne au subside Recherche	-2 500,00 €
Frais liés au projet «recherche»	-22 500,00 €
Frais liés au projet «campagne vidéo»	-10 000,00 €
Cotisation	-20,00 €
Hébergement site internet	-123,00 €
Banque et administration	-58,65 €
Total	-35 201,65 €
RESULTAT	1 698,35 €

PROJETS À VENIR

L'année 2020 représente un tournant majeur pour la Plateforme. Ayant répondu à 2 appels à projets, elle obtient un subside pour les 2 fin de l'année 2020, pour pouvoir réaliser les projets dans le courant de l'année 2021 !

Recherche : accoucher a bruxelles et en wallonie avant et pendant le covid

La Plateforme a participé à un appel à projet de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le projet vise à mesurer, pour la première fois en Belgique, l'ampleur des violences obstétricales et l'impact de l'épidémie de COVID sur celles-ci via un questionnaire en ligne à destination des femmes qui ont accouché entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2020. Les résultats serviront à définir des lignes directrices en matière de prévention.

La Plateforme a été sélectionnée et reçoit un budget de 25.000€.

Campagne video de sensibilisation

Alter Egal a ouvert un appel à projet « lutte contre les violences faites aux femmes en 2020 ». La Plateforme a été sélectionnée pour mener un projet médiatique. Celui-ci consiste en la réalisation d'un spot vidéo et radio pour une campagne de sensibilisation à la thématique des violences obstétricales et gynécologiques (VOG) lors de l'accouchement. Le budget alloué est de 10.000€

Groupes de travail

En parallèle le fonctionnement en groupe de travail permet d'avancer sur plusieurs projets de manière simultanée. Les groupes suivants ont vu le jour en 2021 ou on continué leur route :

- GT gynéco
- GT vignette
- GT « Birth Matters »
- GT Capsule vidéo
- GT Recherche
- GT port du masque
- GT pratiques obstétricales des maternités
- ...

En conclusion

La PCNR s'est révélée indispensable lors de cette année singulière, complexe et difficile qu'a été 2020.

Elle a notamment montré combien le soutien, le travail de défense, de plaidoyer et de sensibilisation en matière de naissance et d'accouchement sont fondamentaux dans notre société. La Plateforme a trouvé une place dans le paysage belge, qui s'accroît en 2021.

Les perspectives 2021 – 2022 sont bonnes !



**Plateforme
citoyenne pour
une naissance
respectée**

Éditeur responsable : ASBL Plateforme
citoyenne pour une naissance respectée
Florence Guiot, Avenue Jef Lambeaux 18,
1060 Saint-Gilles

**www.naissancerespectee.be
info@naissancerespectee.be**